



CLASSES EN LUTTE

Bulletin de la fédération CNT des Travailleurs-euses de l'éducation

Supplément au n°186, mars 2018

Caisse de grève

un pot commun sur internet.
<https://www.lepotcommun.fr/pot/950xw1c5>

La Mauvaise Herbe n°4

Abonnez-vous !

Bulletin dans la rubrique dédiée



Préavis de grève

La CNT éducation dépose chaque semaine des préavis de grève pour soutenir les mobilisations des personnels. Ces préavis couvrent tous les personnels au niveau local comme national. Ces préavis peuvent servir à défendre des élèves menacés d'expulsion pour défaut de papiers.

Pour nous contacter :
07 82 14 98 31



Pour un mouvement des précaires de l'éducation...
Grève le jeudi 5 avril 2018

L'Éducation Nationale emploie de plus en plus de salarié.e.s à statuts précaires. En 2014, « 232.000 agents n'étaient pas titulaires de leur poste, soit 22 % des effectifs » selon Sud éducation qui associé à la CNT appelle à la grève le 5 avril. En Macronie, le statut de fonctionnaire est une provocation, le recours aux contrats précaires : la solution. Pour dénoncer cette politique, les précaires s'organisent. Les fédérations CNT et SUD éducation appellent l'ensemble des personnels, titulaires et non-titulaires, à les rejoindre dans la rue le 5 avril.

Nous, précaires de l'Éducation nationale d'Île de France, nous réunissons régulièrement à la Bourse du travail de République, en assemblée ouverte, afin de nous organiser, recenser nos revendications et agir pour la reconnaissance de notre travail. Puisque c'est par la grève que nous obtiendrons la satisfaction de nos revendications, et puisque c'est la satisfaction de nos revendications qui transformera nos conditions de travail respectives, nous considérons que seule une grève nationale des précaires de l'éducation nous permettra d'atteindre notre but. Il appartient

à chacun.e.s d'entre nous de s'approprier localement cette journée de mobilisation du jeudi 5 avril 2018 et de la préparer dans nos établissements respectifs.

Professeur.es contractuel.les, AVS/AESH, CUI, AED, AP, personnel d'entretien et de cantine, mais aussi élèves, enseignant.es titulaires et parents d'élèves, nous sommes tou.te.s concerné.e.s par la montée de la précarité dans la fonction publique : classes sur-chargées, sous-effectifs, salaires minuscules, renouvellements incertains, missions aléatoires et informelles etc....

... Considéré.e.s comme des variables d'ajustement, alors même que nous sommes nécessaires au bon fonctionnement des établissements, nous enchaînons les contrats précaires souvent payés en-dessous du seuil de pauvreté.

Sans statut digne de ce nom, nous sommes souvent en but au mépris de nos hiérarchies.

Par ailleurs, par l'usage des contrats précaires, l'Éducation nationale fragilise nos droits, réduit les postes et nous met ainsi en concurrence, nous isole et nous contraint à accepter ses conditions. L'Éducation nationale est le premier employeur de précaires de France : elle entretient un système d'emplois subalternes fondé sur la précarité, en proposant une flopée de contrats à peine plus élevée que le RSA et en laissant leur renouvellement entre d'autres volontés que les nôtres : celles des gestionnaires du budget, notamment ceux et celles de nos établissements (nous voulons entre autres que notre recrutement puisse relever du Rectorat, non plus des chef.fe.s d'établissement). Ces contrats effectuent aussi la casse de la fonction publique, la mise au pas par la précarité de nouvelles

générations de surveillant.e.s, AVS/AESH, assistant.e.s pédagogiques et enseignant.e.s, tou.te.s non titulaires. Cette situation ne fait que s'aggraver avec l'arrivée des services civiques dans les collèges et lycées.

En supprimant cet été plus de 20 000 contrats CUI dans l'éducation nationale, le gouvernement a bien démontré le mépris avec lequel, ici comme ailleurs, il nous considère.

Nous nous mobilisons pour de meilleurs salaires, des effectifs à la hauteur des besoins, la reconnaissance pleine et entière de nos fonctions pédagogiques, la maîtrise de nos emplois du temps et la garantie du renouvellement de nos contrats.

À plus long terme, nous voulons la titularisation de tou.te.s celles et ceux qui le souhaitent, sans conditions de concours, de diplôme, de nationalité, de formation ou de stage.

Nous appelons tou.te.s les précaires de l'éducation à se mettre en grève le jeudi 5 avril 2018, à mobiliser leurs collègues en prenant le temps d'en discuter collectivement dans leurs écoles et leurs établissements.

Les rendez-vous contre la précarité

- **HAUTES-ALPES (05)** : rassemblement le mercredi 4 avril à 14h devant l'Inspection Académique à Gap (collectif avs et Sud éducation 05) ;
- **ARIEGE (09)**. 5 avril, 12H30, à FOIX, la CNT organise un rassemblement devant le rectorat.
- **ÎLE-DE-FRANCE**, 5 avril, Paris 10h30 : assemblée de grève à la bourse du travail République, 14h manifestation place de la Sorbonne ;
- **NORD-PAS-DE-CALAIS (59-62)**. Manifestation à Lille place de la République le samedi 7 avril / Stop Précarité - Rassemblement avec le Le Collectif AESH 59-62
- **LIMOGES (87)**. 5 avril : journée syndicale de 9h à 17h à la maison du peuple 24 rue Charles Michels : réunion entre collègues, conférence de presse et rendez-vous avec le recteur. Plus d'infos ici : <https://www.facebook.com/groups/420205251652621/>
- **VENDÉE (85)** . Réunion de préparation à la bourse du travail à La Roche Sur Yon, le mercredi 28 Mars à 14h/14h30 ;
- **RENNES (35)**. La coordination des précaires de l'éducation en lutte appelle à un rassemblement le 5 avril à 11h devant le Rectorat et à une assemblée le soir même à 18h, au local de Solidaires (5 rue de Lorraine).
- **DRÔME (26)**. Valence : manifestation à 14h devant l'Inspection Académique, place Louis le Cardonnell. Assemblée générale de grève à l'issue de la manifestation.
- **GARD (30)**. Nîmes. Rassemblement le 5 avril, 15h devant la Maison Carrée.
- **CALVADOS (14)** . Caen : appel pour une grève des précaires collectif AESH14, Sud éducation 14 et FSU - AG 10h30 Maison des syndicats, 12 rue du Colonel Rémy à Caen et Manif à 14h devant la préfecture de Caen. Mise en place d'une caisse de grève.
- **HÉRAULT (34)**. Montpellier : réunion des précaires au local de Sud (23 Rue Lakanal) à 10h rassemblement devant le Rectorat à 12h30, le 5 avril.